

**CONVENTION DE FORMATION
DUREE : 2 JOURS : 16 HEURES**

A nous retourner en 2 exemplaires accompagnés de
votre règlement par courrier à
AFORPEL 128 place Maréchal Foch 44150 Ancenis

L'association AFORPEL représentée par son Président : Pierre Nantas
Adresse : 128 Place Foch 44 150 ANCENIS
N° de Siret : 48036177300017
Déclaration d'activité enregistré sous le N° 52 44 05273 44 auprès du préfet de région de Pays de la Loire

Assurera une formation pour le compte de

Mme, Mlle, M (Nom, Prénom)
N° de Tel :adresse E.mail :@.....
Adresse :
Code Postal :Ville :

La formation sera prise en charge par (indiquez ci-dessous le nom et l'adresse de l'organisme)

.....
Code postal :Ville :
N° de Siret :

Titre de la formation : Formation à la Relaxation par la Cohérence Cardiaque et la Méditation

Durée de la formation : 16 heures

Lieu : à préciser

Dates et programme des sessions 26 et 27 septembre 2009

Coût :

- 490 € pour les adhérents Psy en Mouvement, FF2P et Psyreso et AFORPEL
- 250 € pour les étudiants
- 800 € pour la formation continue prise en charge par l'entreprise.

- Souhaite recevoir une facture

Attestation : Une attestation de formation sera remise à l'issue de la dernière session de la formation.

Clause de propriété intellectuelle.

Les documents (tests, tirés à part...) ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques remis au stagiaire dans le cadre de cette formation sont à usage strictement individuel. **Le stagiaire s'engage à ne pas les utiliser en dehors de sa pratique thérapeutique ni à les communiquer à une personne morale ou physique.**

Clause d'annulation : Pour être pris en compte, tout désistement devra faire l'objet d'un courrier recommandé avec AR au plus tard 60 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

Passée cette date, aucun remboursement ne sera accepté.

Fait àle

Pierre Nantas
Président de l'AFORPEL

Le stagiaire
(Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé »)